

RETOUR D'EXPERIENCE

L'Amiante au cœur des chantiers

3F Occitanie 

Groupe ActionLogement

3F Occitanie, qui sommes- nous ?

3F Occitanie est présente sur 6 départements occitans dont le Tarn où se trouve le siège (Mazamet)

8 500 logements gérés (individuels et collectifs)

Patrimoine varié dont les plus anciens logements datent du début du XXème siècle

Une grande partie des collectifs date des années 60-70

Renouvellement urbain sur les grands ensembles historiques du parc 3F (Mazamet, Aussillon...)

Mazamet Démolition de 63 logements collectifs Quartier de la Lauze



Une opération de démolition à la loupe

- Consultation des cabinets de diagnostics pour attribuer la mission de diagnostics réglementaires avant démolition (avec vérification des certifications et assurances des soumissionnaires avant attribution)
- Repérage et prélèvements de tous les matériaux composant les bâtiments voués à la démolition pour avoir une cartographie précise des MCA (mission réalisée en site vacant par le cabinet titulaire du marché)
- Consultation des entreprises pour le désamiantage des bâtiments, vérification obligatoire des qualifications et certifications des entreprises candidates avant attribution du marché
- En lien avec la maîtrise d'œuvre, l'entreprise de désamiantage et le CSPS (coordonnateur sécurité et prévention santé), phasage des opérations de désamiantage (repérage et mise en place signalétique des zones à traiter, dépôt du PRA auprès des instances officielles, confinement, extraction, manutention/stockage et logistique de transfert vers des sites de stockage agréés)
- Sécurisation des sites à désamianter avec mise en place de clôtures de chantier pour limiter l'accès aux seuls personnels habilités
- Dépôt et attente de validation du PRA (plan de retrait amiante) par les instances
- Mise en place de la base vie avec les différents sas de décontamination pour les opérateurs intervenant sur les sites

La phase désamiantage (suite)

- Intervention sur site pour la dépose des MCA par l'entreprise désignée
- Présence d'extracteurs et filtration de l'air en permanence, prise de mesures de l'air présent dans les bâtiments pour connaître le degré d'empoussièrement
- Stockage des matériaux conditionnés dans une zone délimitée sécurisée et signalée en attente du transfert vers le lieu de stockage final
- Examen visuel et mesures de restitution avant signature de PV de réception de la phase de désamiantage
- En phase démolition, lors de la découverte de matériaux non analysés en amont du chantier, car non accessibles, des prélèvements sont réalisés et suivant les résultats, l'entreprise de désamiantage intervient pour la dépose et évacuation des MCA complémentaires (ex. réseaux d'évacuation souterrains) selon le même process

Les documents réglementaires

- Le PRA (plan de retrait amiante) qui indique avec précision, le mode opératoire des opérations de désamiantage
- IC (inspection commune) et PIC (plan d'installation de chantier) = validation du process en respect de la réglementation pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs sur le chantier
- Le BSDA (bordereau de suivi de déchets amiantés) transmis par l'entreprise de désamiantage au donneur d'ordre via la plateforme Trackdéchets (www.trackdechets.beta.gouv.fr) avec précision de la nature des déchets, l'adresse de production, le volume/tonnage et le lieu de destination de stockage final, il doit être visé par le DO qui reste propriétaire et responsable des déchets émanant du chantier
- Le DOE (document des ouvrages exécutés) avec les mesures libératoires de restitution certifiant que les locaux sont exempts de MCA et peuvent être mis à disposition du démolisseur sans risque pour les intervenants suivants

Les différentes phases en image



Quelques informations sur un BSDA



Émetteur 3F OCCITANIE

Siret 71682041000067

numéro de TVA

Adresse 22 AV BOULOC TORCATIS 81400 CARMAUX

Tel 0371252510

Dernière action sur le BSD 19/09/2023

Code déchet 17 06 05*

Description du déchet Amiante-ciment

Code famille 6

Poids reçu 2.98 tonne(s)

Mention ADR UN 2590 Déchet amiante, chrysotile, 9,II,(E)

Conditionnement 8 Big-bag / GRV, 2 Palette filmée

Scellés

Présence de POP Non

Destinataire ALBI REMBLAIS RECYCLES

Siret 48525831300017

Numéro de TVA

Adresse LD FARGUES 81120 DENAT

CAP 23/3453

Poids reçu 2.98 tonne(s)

Lot accepté Accepté

Réception effectuée le 19/09/2023

Quelques données et chiffres clés

- Opération initiée en 2021 (préparation du projet)
- Deux entreprises locales pour les lots Désamiantage (Benezech TP) et Démolition (Vidal Démolition)
- Achèvement désamiantage 3^{ème} trimestre 2023
- Phase démolition 4^{ème} trimestre 2023
- Coût des travaux désamiantage 85 K€ HT
- Coût des travaux de démolition 293 K€ HT

Merci pour votre attention